

# **BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

## **PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET DIALECTOLOGIE GALLOROMANE**

**EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023**

---

### **PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE**

Ce pilier s'articule autour d'un tronc commun obligatoire sur la linguistique historique du français, la langue et la littérature françaises du Moyen Âge et la variation géographique et sociolinguistique du français en francophonie.

Les étudiant-e-s complètent leur formation en approfondissant des thématiques à option qui relèvent de la littérature médiévale, de la linguistique historique (lexicographie, analyse philologique de textes), des français régionaux, des dialectes galloromans modernes (oïliques, francoprovençaux, occitans), des langues créoles à base française. Une place importante est accordée à la méthodologie de recherche autant en histoire de la langue qu'en dialectologie et sociolinguistique ; des enquêtes de terrain sont organisées régulièrement avec les étudiant-e-s.

### **ORGANISATION DU PILIER**

Le pilier Linguistique historique et dialectologie galloromane peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS,
- Pilier secondaire à 60 ECTS,
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et en bloc (mémoire) : les Modules 1 à 2 forment le premier palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 4e semestre d'étude.

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le pilier a comme prérequis une connaissance de base du latin. Si l'étudiant-e n'a pas de latin dans son titre d'entrée à l'université, elle ou il a la possibilité de rattraper ces connaissances en parallèle à ses études de Bachelor. Ces enseignements de latin, qu'il est conseillé de suivre dès la première année pour pouvoir mieux suivre les enseignements de base, pourront être crédités dans le bloc 1 (Compétences transversales I) du pilier secondaire à 60 ECTS. Si un autre pilier exigeant le latin fait partie de la configuration du Bachelor, les crédits se répartissent sur les deux piliers.

Les Blocs 1 et 2 (Compétences transversales I et II) comprennent des enseignements dispensés par d'autres Instituts de la FLSH (littérature française, linguistique française, linguistique appliquée, littérature latine, paléographie, écriture et argumentation, etc.), ainsi que d'autres Universités partenaires de l'UniNE et du Centre de langues de l'UniNE pour le Bloc 2.

Le **Module 1** se compose d'un cours d'introduction à l'histoire du français, d'un programme de lecture et d'un cours de méthode accompagné de travaux pratiques. *Le cours de méthode requiert d'avoir suivi le cours d'introduction et le programme de lecture avant de pouvoir s'y inscrire.*

Le **Module 2** est constitué d'un cours d'introduction à la dialectologie galloromane, de deux ateliers sur les méthodes et outils et d'un voyage d'étude de terrain. En cas d'incapacité de l'étudiant-e à participer au voyage d'étude ou d'impossibilité à l'Institut des sciences du langage d'organiser un voyage, une alternative sera proposée sous la forme d'un dossier individuel. *La participation au voyage d'étude n'est possible que si le cours d'introduction a déjà été validé. Le voyage d'étude et l'atelier sur les méthodes et outils en dialectologie galloromane doivent être suivis le même semestre.*

Le **Module 3** se compose d'un cours de spécialisation d'analyse philologique et linguistique et d'un séminaire de littérature médiévale.

Le **Module 4** comprend un cours de méthode en histoire de la langue, des travaux dirigés en linguistique variationnelle ou en sociolinguistique (possibilité de suivre l'autre sujet en cas d'échec), et d'un cours de spécialisation en sociolinguistique.

Le **Bloc 1** se compose du latin fondamental pour les étudiant-e-s qui ont une maturité sans latin, et d'enseignements transversaux optionnels à choisir *en accord avec la-le responsable de pilier* pour les autres étudiant-e-s.

Le **Module 5** se compose de deux séminaires de littérature médiévale, à choisir parmi les propositions du programme des cours. *En cas d'échec à un séminaire, l'étudiant-e a la possibilité, une seule fois seulement, de suivre un autre séminaire sur une thématique différente.*

Le **Bloc 2** comprend un ou plusieurs enseignements optionnels choisis par l'étudiant-e dans l'offre de la faculté et/ou d'autres universités (réseaux Triangle Azur ou BeNeFri). Il est également possible de suivre des cours d'allemand ou d'anglais scientifique au Centre de langues. *Les enseignements sont choisis selon le souhait de spécialisation de l'étudiant-e et doivent être validés par la-le responsable de pilier.*

Le **Bloc 3** est constitué du mémoire de Bachelor qui se fait sur une thématique du choix de l'étudiant-e.

## STRUCTURE DES ETUDES

| <i>Pilier minimal<br/>(30 ECTS)</i>                          | <i>Pilier secondaire<br/>(60 ECTS)</i>                       | <i>Pilier principal<br/>(90 ECTS)</i>                        | <i>ECTS</i> |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------|
| Module 1 : Introduction à l'histoire du français             | Module 1 : Introduction à l'histoire du français             | Module 1 : Introduction à l'histoire du français             | 15          |
| Module 2 : Introduction à la variation du domaine galloroman | Module 2 : Introduction à la variation du domaine galloroman | Module 2 : Introduction à la variation du domaine galloroman | 15          |
|                                                              | Module 3 : Littérature médiévale                             | Module 3 : Littérature médiévale                             | 12          |
|                                                              | Module 4 : Sociolinguistique                                 | Module 4 : Sociolinguistique                                 | 12          |
|                                                              | Bloc 1 : Compétences transversales I                         | Bloc 1 : Compétences transversales I                         | 6           |
|                                                              |                                                              | Module 5 : Littérature médiévale II                          | 12          |
|                                                              |                                                              | Bloc 2 : Compétences transversales II                        | 9           |
|                                                              |                                                              | Bloc 3 : Mémoire de Bachelor                                 | 9           |

### Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
  - décrire les principales étapes de l'évolution de la langue française et des dialectes galloromans ;
  - identifier les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
  - illustrer les différentes variations de la langue française et/ou des langues galloromanes ;
  - interpréter des textes simples de l'ancien et du moyen français.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
  - appliquer les connaissances acquises en langue française du Moyen Âge à des textes littéraires ;
  - mettre en œuvre différentes méthodes d'enquête linguistiques ;
  - appliquer les connaissances acquises en sociolinguistique et/ou dialectologie à un cas particulier ;
  - utiliser les dictionnaires de référence et les outils d'analyse de la discipline.
3. Capacité de former des jugements :
  - justifier l'utilisation des différentes méthodes d'enquête linguistique ;
  - analyser une situation linguistique en termes de variation.
4. Savoir-faire en termes de communication :
  - synthétiser à l'oral et à l'écrit différentes observations et points de vue théoriques sur une question donnée ;
  - présenter une analyse critique.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
  - synthétiser les informations importantes à retenir sur un sujet à partir d'une bibliographie donnée ;
  - construire un petit corpus de travail pour une analyse linguistique.